

Edité par la commission
communication
Mairie de Champneuvill
Imprimé par nos soins
Sur papier recyclé

CHAMPNEUVILL'INFOS



L'équipe municipale vous souhaite une
bonne et heureuse année 2009

DU NEUF POUR CHAMPNEUVILLE !

En 2008, un nouveau mandat a débuté avec une équipe municipale renouvelée pour moitié. Dès le début nous avons réfléchi sur les projets que nous devrions voir se concrétiser dans un avenir proche. Une première esquisse concernant la mairie et la salle des fêtes nous a été proposée par le CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement). Nous attendons le projet pour les aménagements extérieurs, nous ne manquerons de consulter la population du village avant de prendre une décision. La fin de l'année 2008 a été marquée par les crises, financières, économiques et sociales, venant s'ajouter au réchauffement climatique et pour notre commune, nous avons eu la désagréable surprise de trouver le clocher de notre église dans un état sanitaire particulièrement critique.

Même si le contexte paraît difficile, tous ensemble, solidaires, nous trouverons l'énergie pour que nos projets puissent avancer. L'année 2009, sera donc très particulière, elle sera pour nous celle des choix et des priorités à gérer. Le challenge qui nous attend est enthousiasmant.....

En attendant, l'équipe municipale de Champneuvill vous souhaite à toutes et tous une très bonne année 2009, tant dans votre vie personnelle, familiale que professionnelle et associative.

ECHOS DE LA CODECOM DE CHARNY

Le prochain « RYTHMES », journal d'information de la CODECOM, doit paraître courant janvier 2009. La déchetterie de La Grimoirie (Zone du Dragon à Verdun) est interdite aux habitants de la CODECOM de Charny depuis décembre 2008. Vous devez donc déposer vos déchets uniquement à la déchetterie de Thierville. (voir horaire dans Champneuvill'info N°16).

Message du ministère de la santé : C'est l'hiver, soyez vigilants au risque d'intoxication au monoxyde de carbone. N'oubliez pas les gestes simples, faire contrôler vos appareils de chauffage, aérer vos logements et faire effectuer un ramonage mécanique des cheminées au moins une fois par an.



ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis la parution du dernier « Champneville'infos » le conseil municipal s'est réuni les
- 16 octobre, 18 novembre et 18 décembre 2008.

Séance du 16 octobre 2008

Délibération N°25 : recherche de site pour les déchets radioactifs de Faible Activité et de Vie Longue (FAVL)

Voir texte qui avait été proposé dans le Champneville info N° 16

Considérant que la santé de nos concitoyens et l'avenir de notre territoire sont incompatibles avec la demande de l'ANDRA . Et que ce projet ne peut être concevable avec le passé de notre commune (60 % du territoire en zone rouge) et son avenir dans le cadre du développement durable (40 % du territoire en zone Natura 2000). Le conseil municipal à l'unanimité moins une voix des membres présents décide de donner un avis défavorable à la proposition de l'Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs (ANDRA), et refuse qu'en 2009 et 2010 soit procédé, sur son territoire, à des études géologiques .

Délibération N°26 : nouveau bail pour le site de radiotéléphone mobile Orange

Après négociation avec l'opérateur France Télécom , le montant du loyer annuel est porté à 2000€. Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, l'offre de l'opérateur.

Délibération N°27 : délégués du Conseil Municipal au Conseil de la Communauté de Communes de Charny

Suite à l'arrêté de M. le Préfet en date du 12/09/2008 approuvant la modification de l'article 6 des statuts « Composition du conseil et répartition des délégués »

M. Daniel LEFORT, M. François URVOY (titulaires) et Mme Cathy CHAPLET, M. Daniel DUBAUX (suppléants) ayant obtenu la majorité absolue dès le 1^{er} tour, ils représenteront la commune au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Charny.

Délibération N°28 : pose d'une plaque commémorative cote 344

Président de l'association « La Corse dans la Grande Guerre ». M. A Antona sollicite par sa lettre du 06 octobre 2008, l'autorisation de la part de la commune, la pose d'une plaque commémorative en l'honneur du 173^{ème} RI de CORSE pour rappeler la prise de la côte 344 le 02 août 1917.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser la pose de cette plaque commémorative.

Délibération N°29 : demande d'achat de terrain communal

Suite à la demande d'achat de terrain communal de M. Clément Dubaux en date du 28/08/2008 . Après en avoir débattu le conseil municipal estime que le terrain demandé n'est pas à vendre. Le conseil municipal , décide à l'unanimité des membres présents, de ne pas donner une suite favorable à la demande de M Clément DUBAUX

Délibération N°30 : contribution de la commune au centre aéré de Bras sur Meuse.

Le conseil municipal, décide de verser au comité des fêtes et de loisirs de Bras sur Meuse la somme de 30 € par enfant de la commune de Champneville ayant participé aux activités du centre aéré au cours de l'été 2008, 5 enfants ont participé soit la somme de 150 € à verser.

Séance du 18 novembre 2008

Délibération N°31 : prix de l'eau pour l'année 2009 et redevance pour pollution domestique

Le Conseil Municipal, décide de fixer le prix de l'eau pour l'année 2009 comme suit :

- 0,48 € le m³ pour la 1ère tranche de 0 à 20 m³
- 0,33 € le m³ pour la 2ème tranche de 200 à 500 m³
- 0,15 € le m³ pour la 3ème tranche plus de 500 m³.

Concernant la redevance pour pollution domestique le montant fixé par l'agence de bassin Rhin-Meuse est de 0,138 € le m³ pour 2009, cette redevance s'ajoute au prix de l'eau.

Délibération N°32 : prix de location des terrains communaux

Le prix de location des terrains communaux pour l'année 2008 est décidé comme suit : 0,80 € le m² pour les parcelles du terrain de camping, 91,08 € l'Ha pour les terres labourées et 68,31 € l'Ha pour les prés

Délibération N°33 : paiement des heures supplémentaires

En cas de besoin, le maire est autorisé à payer des heures supplémentaires aux employés municipaux.

Délibération N°34 : nouveau bail avec S F R pour le site de radiotéléphone

M le maire présente au conseil municipal les conditions du bail qui avait été signé en 1996, après négociation avec l'opérateur S F R , le montant du loyer est porté à 1400 €. Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte, l'offre de l'opérateur. Le maire est autorisé à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Délibération N°35 : subvention aux associations

Le conseil municipal après en avoir débattu , décide à l'unanimité des membres présents, de verser la somme de 100 € à l'association sportive et culturel de Charny, 30 € à l'association des anciens combattants du Talou, 50€ à l'association AREMIG et 90€ à l'ADMR.

Délibération N°36 : subvention comité des fêtes de Champneuville

Le conseil municipal après en avoir débattu et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de verser au comité des fêtes de Champneuville la somme de 500 €

Délibération N°37 : numéro de rue construction Bruno Parmantier

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, d'attribuer le numéro 5 rue des Haies à la nouvelle construction de M Bruno Parmantier (n° de permis de construire PC 5509907 A002). Le maire informera tous les services concernés par cette attribution.

Délibération N°38 : recensement habitat

M le maire présente au conseil municipal la demande de la CODECOM de Charny concernant nos souhaits de création de logements locatifs publics sur notre territoire pour 2009-2012. Pour 2009 la commune de Champneuville n'a pas de projet, pour 2010-2012 le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de faire savoir à la CODECOM qu'a ce jour la commune n'a pas de souhait de création de logement locatif.

Séance du 18 décembre 2008

Délibération N° 39 : dépose du clocher de l'église

M le maire explique au conseil municipal les raisons qui l'ont amené à prendre l'arrêté n°5/2008 concernant l'état de dangerosité du clocher de l'église du village. La dépose du clocher et une protection provisoire de qualité seront réalisés en urgence, en attendant une éventuelle reconstruction, pour un montant de 15498,25 € TTC. Le maire est autorisé à signer tous les documents et demandes de subvention relatifs à ce dossier.

Délibération N° 40 : ouverture de crédit

M Le Maire explique qu'il est nécessaire d'alimenter le compte de l'article 73961 du montant de 208,00 € afin de payer l'avis concernant le transfert de charges de décembre 2008 à la Communauté de Communes de Charny. Le Conseil Municipal, décide une ouverture de crédits comme suit au Budget Primitif de la Commune pour l'exercice 2008 . Dépense 73961 : 208,00 € Recette 752 : 208,00 €

Délibération N° 41 : demande de substitution des arbustes face à la mairie

M le maire présente au conseil municipal le projet de M Damien Renaux qui consiste à changer les arbustes, avec ajout de terre, en bordure du parking face à la mairie et à les replanter en bordure de la descente du cimetière, ces travaux seront réalisés gracieusement par le demandeur en relation avec la commission d'embellissement, le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'autoriser M Damien Renaux à réaliser ces travaux.

Délibération N° 42 : démission de la deuxième adjointe

Suite à la demande de démission du poste d'adjoint de Mme Valérie Croissant en date du 25/10/2008, M le maire informe le conseil municipal, que, compte tenu des motifs invoqués, M le Préfet a décidé d'accepter la démission de Mme Valérie Croissant à compter du 25/11/2008, et constate qu'elle garde son mandat de conseillère municipale. Après débat le conseil municipal n'envisage pas de renommer un adjoint en remplacement. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de nommer M François Urvoy deuxième adjoint et de ne pas reconduire de troisième adjoint, un nouvel arrêté sera pris pour les délégations à reconduire.

Délibération : demande de démission d'un conseiller municipal

M le maire informe le conseil municipal qu'il a pris acte de la démission de M Pascal Fairise, conseiller municipal, en date du 19 novembre 2008.

DOSSIERS EN COURS

L'église de Champneuville

1838 église construite à Verdun rue du Puty.

1929-1931 démontée et reconstruite pierre par pierre dans la commune avec ajout d'un clocher.

1975 changement des ardoises du clocher sur la charpente d'origine !!

2003, la tempête de 1999 est passée, le toit de la nef est refait à neuf.

2008, contrairement aux apparences extérieures, nous découvrons la structure en bois du clocher en état de dégradation dangereuse,

déstructurée par les parasites et l'humidité. Aussitôt, le 8 décembre

2008 un arrêté municipal est pris interdisant l'approche et l'accès à

l'église, il est impératif de le respecter

Plusieurs entreprises et spécialistes ont été consultés afin de disposer d'éléments techniques avant de prendre une décision. La sécurité des

usagers et des habitants du village ne pouvant être assurée, la dépose

du clocher est envisagée. Après consultation d'entreprises et retour des

devis le conseil municipal a retenu le devis de l'entreprise LCA (Le

Compagnonnage Artisanal) de Stenay pour la dépose du clocher et la

mise en place d'une couverture provisoire en bac acier. Le montant du

devis est de 15498,25 € TTC. Cette dépose ne peut se faire avant le

retour des demandes de subventions.



INFO DIVERSES

* **Baby-sitting**

Jeune étudiante sérieuse et responsable, baby-sitter expérimentée, vous propose ses services pour garder vos enfants, les week-ends et les vacances scolaires, dans les secteurs de Bras, Charny, Vacherauville, Champneuville et les alentours. Titulaire du brevet de secourisme. *Pour me contacter* : 06.88.24.01.69 ou 03.29.85.85.26

- Prochaine messe à Champneuville le samedi 31 janvier 2009 à 18 h

ÉTAT CIVIL

Naissance

- Théo DEGLIAME le 6 octobre 2008

Mariage

- Déléphine CROISSANT et François URVOY le 27 septembre 2008.

Ils arrivent

- Nathalie NEMBRINI, Tony MULLER et Quentin BOUDET au 4 rue des Haies

Ils sont partis

- GROSSE Jérôme, Christelle, Eva et Aléxia (à Marre).
- CROISSANT Valérie, Cédric, Jules et Louison (à Tignieu, Isère)

Echos du Comité des fêtes de CHAMPNEUVILLE

Les champneuvillois connaissent depuis plusieurs décennies un comité des fêtes dynamique, convivial et imaginaire. Les différents bénévoles qui ont œuvrés en son sein ont toujours gardé pour objectif premier de maintenir une vie associative synonyme de lien entre des natifs de CHAMPNEUVILLE et les nouveaux habitants.

Alors que la population du village augmente régulièrement, l'équipe des bénévoles se restreint. Il appartient à chacun de réfléchir à l'importance de quelques heures de rencontre dans nos petites communes où certains souffrent d'isolement.

En attendant qu'un nouveau groupe prenne le relais, les membres du comité des fêtes aidés du conseil municipal ont organisé quelques manifestations durant l'année 2008 :

- Le défilé de mardi-gras suivi quelques semaines plus tard par la chasse aux œufs de Pâques.
- La fête patronale du 15 août avec après-midi jeux et bal champêtre.
- La soirée Beaujolais nouveau le 29 novembre 2009

Merci aux bénévoles qui ont œuvrés lors de ces journées

Les plus jeunes nous remercient régulièrement par leurs sourires et la joie exprimée dès que nous leur consacrons un après-midi récréatif.

Les champneuvillois qui nous rejoignent lors de ces manifestations savent qu'il n'est pas simple de satisfaire les attentes de chacun. Le comité des fêtes reste un terrain d'expression de générosité et de rencontre. Il laissera toujours de la place pour de nouvelles initiatives.

L'atelier décoration de sapin de Noël



Ce n'est ni le froid, ni le mauvais temps de ce mercredi 17 décembre 2008 qui ont découragé les enfants de Champneuville pour la fabrication des décorations de Noël accrochées aux arbres de la commune. Dans la joie et la bonne humeur, nos chères têtes blondes ont manié les couleurs et les formes avec dextérité et maîtrise. Ensuite un goûter bien mérité a été distribué dans la salle des fêtes devenue pour l'occasion un atelier créatif. Nous espérons que cette action perdurera encore les années suivantes.

Un colis BIO pour les anciens du village



Cette année, les anciens de notre village ont bénéficié d'une nouveauté concernant le colis de Noël : celui-ci a été intégralement composé de produits biologiques. Il ne s'agit pas de céder à un effet de mode, mais bien de manifester le souci que nous partageons tous sur notre qualité de vie, sur notre santé et donc notre alimentation. Ce colis, dans la mesure du possible mettait en valeur des produits meusiens (mirabelles séchées, lentilles du Barrois, vins de Cousances, chocolats, pâtes de fruits, ...). A l'heure où l'on s'interroge sur la qualité de l'alimentation collective dans les cantines scolaires, la municipalité a souhaité valoriser des produits locaux de grande qualité. Ainsi, les bénéficiaires du colis auront pu allier le plaisir et l'éthique ! Nous attendons leurs réactions afin d'améliorer ce premier essai pour l'année prochaine. Merci à tous nos aînés pour leur accueil convivial et chaleureux

Discours lors de la pose d'une plaque commémorative, en l'honneur du 173^{ème} R I de Corse pour rappeler la prise de la côte 344

Mesdames et Messieurs



Aujourd'hui nous sommes réunis pour rendre hommage aux combattants Corses qui ont participé à ce terrible désastre qu'a engendré la 1^{ère} guerre mondiale.

Ce dimanche 9 novembre 2008, M le Président vous êtes ici chez vous, bienvenue à Champneuville au pied de la côte 344.

Dans le nom de votre association vous avez repris le nom de « Grande Guerre », mais elle n'eut surtout de "grand" que la souffrance qu'elle aura engendrée.

Et contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce désastre se lit plus souvent sur les monuments Corses que sur les monuments Meusiens.

Dans une guerre, au fond, il n'est que des perdants. C'est la destruction de la VIE (de toutes les vies), avec son cortège d'horreur et de cruauté.



Ici toute trace d'activité humaine avait disparu, plus de terre, plus de paysan, plus de tissu économique, mais un cri de souffrance encore perceptible aujourd'hui. Le devoir de

mémoire, tout comme l'Histoire ne rendra jamais au peuple ce que la guerre lui a ôté. Ici sur la zone rouge il n'y a plus d'autre patrimoine que celui de la guerre, difficile de dire qu'il existe encore une culture Meusienne ou Verdunoise. Sur votre belle île ensoleillée, il me semble que pour le peuple Corse la notion de culture existe encore, aussi préservez là.



Dans 2 jours ce sera le 90^{ème} anniversaire de l'armistice, le 11 novembre 1918 était donc signé la fin de « l'état de guerre » ce qui représentait enfin la fin des hostilités, mais qui n'était pas tout à fait le début d'un « état de PAIX », La PAIX est encore à gagner.

Pour les générations futures, il faut se souvenir mais également et surtout travaillez la paix en braves artisans plutôt que de faire la guerre en héros

Il faut rassembler nos forces pour un monde de paix et de liberté, rapprocher les peuples pour qu'ils soient une garantie précieuse contre la répétition d'un tel désastre.

Il faut plus que jamais oser et encore rêver LA PAIX, ... et si tous les hommes de pouvoir de ce monde pouvaient prendre le même engagement que LOUIS LECOIN et dire :

« S'il m'était prouvé qu'en faisant la guerre, mon idéal avait des chances de prendre corps, je dirai quand même NON à la guerre. Car on n'élabore pas une société HUMAINE sur des monceaux de cadavres ».



Le maire Daniel Lefort

Activités salle d'animations **BRAS** sur Meuse

Animations avec une participation en sus de l'adhésion à la salle (soir 15 € / an pour toute la famille !!!)

Peinture

Les mercredis
de 16h15 à 17h15
ou
de 20h à 22h

2 € la séance

Apprendre à peindre ou se perfectionner, cette animation est ouverte aux enfants et aux adultes qui souhaitent acquérir les bases du dessin ainsi qu'une initiation ou un perfectionnement aux différentes techniques de peinture (aquarelle, acrylique, pastel sec, encre de Chine,...), le tout avec un tarif défiant toute concurrence !



Contact : Mairie 03.29.84.51.59

Doigts agiles
Occasionnellement
de 14h à 17h
Certains samedis
Pour les enfants
2 € la séance

Voilà un atelier qui fait plaisir aux petits. Quelques samedis dans l'année, vos petits têtes blondes confectionnent des objets en lien avec un thème (Noël, Pâques, Fêtes des pères, des mères...). A partir de 5 ans.



Contact : Mairie 03.29.84.51.59

Encadrement d'art

Les jeudis
de 14h à 16h
Et le soir
de 20h à 22h
35 € les 10 séances

L'encadrement d'art est une activité très en vogue actuellement. Alors venez dans une ambiance conviviale apprendre à réaliser des cadres des plus originaux. Mais attention, compte-tenu de la demande, les places sont limitées !!!



Contact : Mairie 03.29.84.51.59

Relaxation

Les jeudis
de 19h45 à 21h

4 € la séance
(5 € Extérieurs Bras)

Après avoir démarré à la salle d'animations, l'atelier relaxation a depuis cette année, pris ses nouveaux quartiers à la Maison du temps libre, salle plus adaptée à cette activité. La vie nous fait accumuler stress et tension, venez vous relaxer pendant ces séances pour retrouver la quiétude...



Contact : Mairie 03.29.84.51.59

Gym'enfants

Les mardis
Voir horaires
ci-contre

45 € à l'année

Un peu de sport pour les enfants. L'atelier Gym'Enfants qui se tient les mardis à la Maison du temps libre connaît un vrai succès :

- De 17h30 à 18h30 pour les 4/7 ans
- De 18h30 à 19h30 pour les 8/11 ans



Contact : Dominique Richard 06.33.83.91.01

Gym'adultes

Les mardis
Voir horaires
ci-contre

75 € à l'année

Les adultes aussi peuvent trouver leur bonheur dans la Gym :

- De 19h45 à 20h45 pour adultes

Et toujours à la Maison du temps libre

Contact : Dominique Richard 06.33.83.91.01

Activités salle animations

Animations comprises dans l'adhésion à la salle (soir 15 € / an pour toute la famille !!!)

Musique

Les lundis

De 19h à 20h30

Compris dans
l'adhésion de la salle

Si, vous aussi, vous avez envie de partager des moments musicaux sur la base de la guitare et du chant, ou autre éventuellement, venez rejoindre nos « musiciens ». Munis de nos carnets de chants, nous varions les difficultés afin que débutants et joueurs confirmés puissent s'exprimer en bonne harmonie. Notre objectif est de favoriser les rencontres musicales. De ce fait, l'activité est ouverte à chaque instrumentiste qui aimerait faire partager sa passion. Bassistes, accordé



Contact : Christophe Bonnet 03.29.83.97.64

Jeux de société

Les mardis

de 14h à 17h

Compris dans
l'adhésion à la salle

Ces rencontres inter-génération permettent aux passionnés des cartes (belote, tarot...), du scrabble, du bridge, ... des différents jeux de société de se retrouver dans une ambiance conviviale tous les mardis après-midi. Cette activité fait partie des incontournables pour ses adeptes. Alors venez les rejoindre !



Contact : Emilie Dumonal 03.29.84.19.81 / Mairie 03.29.84.51.59

Bridge

Les mardis

de 14h à 17h00

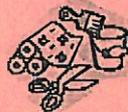
Compris dans
l'adhésion à la salle

Si vous aimez les cartes, les jeux de réflexion, Alors cette activité vous plaira ! Jouez en « parties libres » ou au « bridge commenté » avec des personnes ayant déjà des bases. Rendez-vous chaque mardi après-midi de 14h à 17h.

Contact : Daniel Dussaulx 06.82.24.55.69

**Les Mains
expertes**Les mercredis
de 20h à 22hCompris dans
l'adhésion à la salle

Plusieurs bénévoles mettent à disposition des adhérents leur savoir-faire : scrapbooking, peinture sur tuile, perles, arts plastiques, point de croix... Si vous-même, vous avez une passion à partager, rejoignez le groupe. Rendez-vous aux personnes aimant les loisirs créatifs chaque mercredi soir à la Salle d'Animations.



Contact : Jacqueline Varin 03.29.84.38.25

**Bibliothèque
Edmond Charles
Roux**Les lundis,
mercredis et samedisCompris dans
l'adhésion à la salle

La bibliothèque municipale compte aujourd'hui plus de 200 adhérents. Située dans la salle d'animations et de loisirs, elle est déjà garnie de plus de 3000 livres, parmi lesquels on compte plus de 1700 dons. Pour celles et ceux qui souhaitent rejoindre le club des lecteurs, il existe deux formules. Soit vous adhérez à la salle d'animations et de loisirs (15 euros / an / famille), vous avez accès à la bibliothèque (pour toute la famille) mais également aux autres activités. Ou alors vous souhaitez uniquement utiliser la bibliothèque et cela vous coûtera 5 euros par an. Horaires d'ouverture :



Lundi de 17h30 à 18h30, Mercredi de 10h à 11h, Samedi de 14h00 à 15h00

Contact : Bernadette Haraczaj 03.29.84.36.55

**Autres
activités
Ponctuellement**Compris dans
l'adhésion à la salle

Au cours de l'année, d'autres activités sont proposées ponctuellement comme l'œnologie, des stages « aquarelle » ou encore la diffusion de match de foot sur grand écran. D'autres sont en gestation et nous pensons notamment à un atelier cuisine.

Tout cela nécessite du bénévolat alors n'hésitez pas à faire partager votre expérience !!!

Contact : Mairie 03.29.84.51.59